

Infodémie et vaccination contre la COVID-19 au Québec – Aperçu des conversations en ligne de juillet à novembre 2021

Date de publication : 27 juin 2022

Mise en contexte

Depuis le début de la pandémie, la vaccination a été présentée comme une mesure importante pour lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Au début de l'été 2021, alors que la vaccination débutait chez les adolescents âgés de 12 et 17 ans, 40 % de la population québécoise âgée de 12 ans et plus était adéquatement vaccinée^{a,1}. Afin d'augmenter la couverture vaccinale chez les groupes ciblés par la vaccination contre la COVID-19, différentes mesures ont été annoncées dans la province à ce moment, dont la mise en place d'une loterie vaccinale et d'un passeport vaccinal pour l'accès à certains services ou activités non essentiels.

L'infodémie, soit la surabondance d'informations justes, fausses ou trompeuses² en lien avec la pandémie de la COVID-19, a été au cœur de la campagne de vaccination contre la COVID-19 et a contribué à accroître la méfiance à l'égard de la science dans la population³. Une analyse des conversations en ligne au Québec portant sur les vaccins a été réalisée depuis le début de la pandémie et a mis en évidence cette abondance d'informations circulant sur les vaccins contre la COVID-19 dans les médias sociaux⁴⁻⁵. Ces conversations témoignent également de la polarisation des opinions sur la vaccination contre la COVID-19 chez les internautes du Québec. La désinformation, les discours complotistes, « anti-vaccins » et critiques à l'égard de la gestion de la pandémie et de la stratégie de vaccination ont été observés dans les médias sociaux.

À partir des données colligées et analysées par une firme externe, ce feuillet présente l'évolution de divers thèmes en lien avec la vaccination contre la COVID-19 présents dans les conversations en ligne pour la période de juillet à la mi-novembre 2021. Les détails de la méthodologie employée sont présentés à la fin du feuillet.

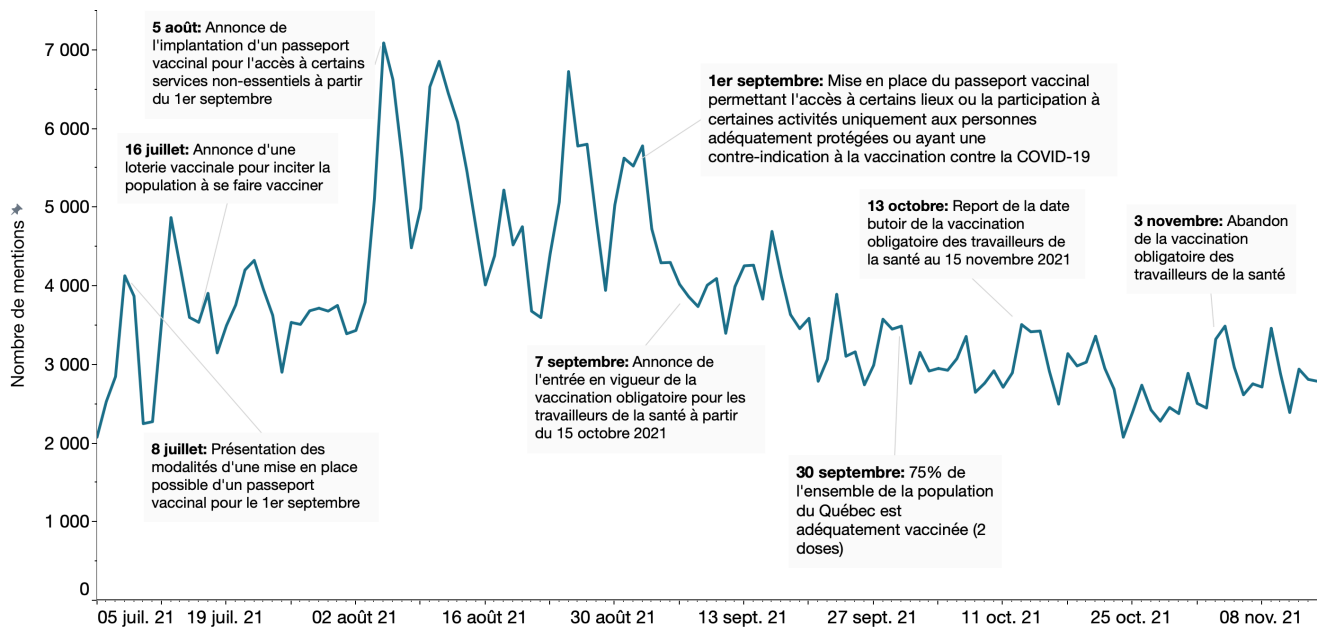
^a Au moment de rédiger ce feuillet, le terme *adéquatement vacciné* faisait référence au fait d'avoir reçu 2 doses de vaccins contre la COVID-19 (2 doses des vaccins de Pfizer, Moderna, Astrazeneca ou Covishield ou une combinaison de ces vaccins) OU 1 dose du vaccin Janssen OU au moins 2 doses d'un vaccin contre la COVID-19 dont l'un peut être un vaccin non autorisé au Canada et l'autre est un vaccin à ARN messenger OU 1 dose avec un antécédent de COVID-19 confirmé.

Résultats

Portait de l'évolution des conversations sur la vaccination contre la COVID-19

Le volume de conversations relatives à certaines thématiques en lien avec la vaccination contre la COVID-19 a connu des variations au cours de la période du 5 juillet au 14 novembre, le mois d'août recensant les hausses les plus importantes (nombre quotidien de mentions supérieur à 5 000) (figure 1). L'annonce de certaines mesures en lien avec la vaccination, dont le passeport vaccinal, a généré les hausses de mentions observées durant la période.

Figure 1 Nombre de mentions quotidiennes pour les thèmes se rapportant à la vaccination contre la COVID-19 pour la période du 5 juillet au 14 novembre 2021¹



¹ Figure présentant le nombre de mentions quotidiennes identifiées dans les médias sociaux pour les thèmes se rapportant à la vaccination (Vaccins contre la COVID-19, Vaccination et travailleurs de la santé, Effets secondaires des vaccins, Vaccins (général), distribution des vaccins et accès, Passeport sanitaire) selon des moments clés de la vaccination contre la COVID-19 en langues anglaise et française pour la période du 5 juillet au 14 novembre 2021.

Principaux thèmes des conversations portant sur la vaccination contre la COVID-19

PASSEPORT VACCINAL ET AUTRES INCITATIFS À LA VACCINATION

La question du **passeport vaccinal** a été centrale dans les conversations en ligne pour l'ensemble de la période. Au début du mois de juillet, l'éventualité de la mise en place d'un passeport vaccinal à l'automne dans le cas où la situation de la COVID-19 se détériorait dans la province a suscité plusieurs réactions chez les internautes. Par exemple, à elle seule, la publication de cette nouvelle sur la page Facebook de TVA Nouvelles a généré plus de 9 000 engagements^b de la part d'internautes. Certains internautes soutenaient la mise en place d'une telle mesure et plusieurs estimaient que les personnes vaccinées devraient avoir droit à des privilèges. D'autres internautes croyaient plutôt que le passeport vaccinal allait diviser la population et qu'il n'avait aucune utilité sur le plan épidémiologique, notamment parce qu'il n'allait

^b L'engagement correspond au nombre de réactions, de commentaires et de partages pour une publication donnée.

pas empêcher le virus de circuler. Des discussions sur l'aspect éthique du passeport vaccinal ont aussi été identifiées, le passeport vaccinal étant décrié par plusieurs comme discriminatoire et contrevenant aux droits et libertés individuelles. Les tendances observées à l'international avec la mise en place du passeport vaccinal, particulièrement en France, ont également trouvé écho dans les conversations en ligne, certains internautes se disant être impatients de voir des mesures similaires au Québec.

L'annonce officielle de la mise en place du passeport vaccinal pour accéder à certains commerces et services non essentiels au Québec a engendré une grande couverture médiatique au début du mois d'août et les opinions à cette annonce étaient polarisées sur les médias sociaux. Parmi les réactions en appui au passeport vaccinal ayant suscité le plus d'engagements dans les jours précédant ou suivant cette annonce, celle de la cheffe du Parti libéral du Québec, Dominique Anglade, qui s'est prononcée en faveur du passeport vaccinal le qualifiant au passage de « passeport de la liberté » sur Facebook, a particulièrement trouvé écho chez les internautes. Le message de la cheffe a en effet suscité plus de 8 100 engagements. Les principaux commentaires à son message étaient négatifs, un internaute soulignant le fait que s'il fallait présenter un document pour prouver sa liberté, c'est que nous n'étions pas libres. D'autres messages publiés par des internautes suite à l'annonce de la mise en place du passeport vaccinal allaient dans le même sens et affirmaient que cette mesure n'aurait aucun impact sur la propagation du virus, que son introduction serait discriminatoire et que cela irait à l'encontre des libertés civiles. Dans d'autres publications, certains internautes affirmaient que le passeport vaccinal deviendrait un outil permanent de suivi et de surveillance.

L'opposition au passeport vaccinal s'est principalement manifestée dans les médias sociaux par des discussions sur les manifestations et la signature d'une pétition contre cette mesure. À l'automne, la permanence éventuelle de cette mesure a engendré de la colère chez les internautes. Certains mentionnaient s'être sentis contraints à se faire vacciner ou critiquaient la tentative perçue d'intimidation du gouvernement en déployant le passeport vaccinal. En novembre, l'hypothèse selon laquelle le passeport vaccinal deviendrait valide uniquement pour les individus ayant reçu une dose de rappel du vaccin a été émise dans les médias sociaux, alors qu'Israël s'engageait dans cette voie. D'autres internautes exprimaient la crainte que le passeport vaccinal entraîne un cycle de vaccination sans fin. Une vidéo YouTube d'une conférence de presse tenue par le collectif Réinfo Covid Québec, qui regroupe des professionnels de la santé et des citoyens militant pour une politique sanitaire juste et proportionnée, durant laquelle des membres ont dénoncé la gestion de la pandémie ainsi que l'utilisation du passeport vaccinal a d'ailleurs été largement partagée dans les médias sociaux au début du mois de novembre.

En ce qui concerne les autres incitatifs à la vaccination déployés durant la période, le lancement d'une **loterie** afin d'inciter les Québécois recevoir un vaccin contre la COVID-19 à la mi-juillet a généré de nombreux commentaires dans les médias sociaux (par exemple 5 700 engagements sur la page Facebook de TVA Nouvelles, 6 400 engagements sur la page Facebook du Devoir). La majorité des commentaires à cette annonce étaient négatifs, plusieurs internautes qualifiaient cet incitatif de « gaspillage de fonds publics ». Certains internautes ont affirmé que, en dépit de cet incitatif, ils n'avaient pas l'intention de recevoir un vaccin contre la COVID-19.

VACCINATION OBLIGATOIRE DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION GÉNÉRALE

La **vaccination obligatoire des travailleurs de la santé** a suscité de nombreuses conversations dans les médias sociaux. Par exemple, au début de la période, alors que les autorités françaises annonçaient que les travailleurs de la santé seraient obligés de recevoir un vaccin contre la COVID-19, une majorité d'internautes voyait l'initiative de la France du bon œil. Plusieurs internautes étaient d'avis qu'il était de la responsabilité des travailleurs de la santé de se faire vacciner pour protéger leurs patients et estimaient que le gouvernement du Québec devrait suivre l'exemple de la France.

Le 16 août, l'annonce du premier ministre François Legault sur l'intention du gouvernement de rendre la vaccination obligatoire pour tout travailleur de la santé étant en contact avec des patients a suscité un grand engagement sur les médias sociaux, notamment sur sa page Facebook (plus de 6 000 engagements) et sur celle de la chaîne TVA Nouvelles (2 900 engagements). Dans cette déclaration, le premier ministre envisageait aussi l'imposition de la vaccination à tout employé de l'État en contact avec des citoyens, dont les enseignants et les éducatrices en service de garde. Parmi les commentaires recueillis concernant cette annonce, les opinions étaient partagées, allant d'un appui à cette mesure aux craintes que cette dernière entraîne une vague de démissions dans le système de santé, déjà éprouvé depuis le début de la pandémie. Les conversations sur l'obligation vaccinale se sont poursuivies le 7 septembre, alors que le gouvernement du Québec confirmait que tout travailleur de la santé non vaccinée au 15 octobre 2021 allait être suspendu sans solde. Les commentaires les plus populaires étaient en défaveur de la mesure, citant l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre. Certains internautes se questionnaient également à savoir si cette mesure allait convaincre ou non les travailleurs non vaccinés.

À la suite du report de la date butoir au 15 novembre pour la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il ne serait plus possible pour les travailleurs non vaccinés d'être rémunéré pour passer les trois tests de dépistage hebdomadaires obligatoires sur leur temps de travail. Les commentaires les plus engagés à cette nouvelle sur Facebook étaient surtout négatifs, bien que certains internautes disaient être en accord avec l'approche du gouvernement. Un changement dans l'opinion vis-à-vis cette nouvelle a pu être observé à la fin octobre, alors qu'un *tweet* de Radio-Canada Info rapportait que plus de 1 million de dollars avaient été dépensés pour payer les employés non vaccinés devant se faire dépister. Parmi les réactions à cette nouvelle, une grande majorité exprimait de la colère, les internautes étant d'avis que les travailleurs de la santé qui refusaient de se faire vacciner ne devraient pas être payés au moment de se faire dépister. Au même moment, certaines histoires étaient rapportées dans les médias sociaux à l'effet que du personnel infirmier cherchait à contracter la COVID-19 afin d'échapper à la vaccination obligatoire. Sur Facebook, les commentaires condamnaient unanimement ce comportement, qui mettait l'ensemble de la population à risque.

Enfin, l'idée de rendre la vaccination obligatoire pour le personnel de l'éducation a été rejetée à la fin du mois d'octobre, suivi par l'abandon de la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé le 3 novembre. Cette nouvelle a généré plusieurs publications. Par exemple, une publication de la page Facebook de TVA Nouvelles a suscité plus de 4 600 engagements. Les commentaires les plus populaires accueillaient favorablement l'abandon de cette mesure. Quelques travailleurs de la santé ont aussi pris la parole dans les médias sociaux et ont exprimé leur déception face à la nouvelle, ce qui a relancé le débat parmi les internautes. Certains demeuraient en faveur de la vaccination obligatoire, alors que d'autres étaient d'avis qu'il n'était pas « rationnel » de craindre d'être soigné par un travailleur de la santé non vacciné, surtout que la vaccination n'empêchait pas de transmettre le virus.

La **vaccination obligatoire** a aussi été discutée de façon plus générale dans les médias sociaux. Des discussions ont été observées dès le début de la période, alors que le premier ministre du Québec François Legault a révélé qu'il avait sondé la population sur la possibilité de rendre la vaccination obligatoire. Une publication de TVA Nouvelles sur le sujet a généré à elle seule plus de 4 100 engagements. Les commentaires

étaient partagés entre les internautes en faveur et ceux en défaveur de la mesure, ces derniers mentionnant l'importance du libre choix en matière de vaccination.

Finalement, la **vaccination imposée par certains employeurs à leurs travailleurs** a alimenté les discussions, mais dans une moindre mesure que les sujets susmentionnés. Par exemple, l'annonce de l'imposition de la vaccination pour les employés fédéraux à partir du 15 novembre 2021 a alimenté plusieurs discussions. Une publication sur la page Facebook du journal Le Devoir a d'ailleurs récolté plus de 6 800 engagements. Les principaux commentaires évoquaient le fait que la mise en place d'une telle mesure contrevenait aux droits et libertés individuelles.

VACCINATION DES ENFANTS

Le thème de la **vaccination des enfants** est devenu de plus en plus présent dans les médias sociaux au cours la période. Au début du mois de septembre, alors que des informations circulaient sur le fait que la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans allait possiblement débuter en novembre, les internautes ont débattu sur ce sujet. Sous une publication Facebook de TVA Nouvelles ayant généré plus de 5 000 engagements, plusieurs commentaires encourageaient les parents à faire vacciner leurs enfants, alors que d'autres se questionnaient sur la nécessité de cette mesure en raison des faibles taux d'hospitalisation enregistrés à ce moment. Certains parents ont également mentionné qu'ils n'avaient pas l'intention de faire vacciner leurs enfants. Le discours d'ouverture du premier ministre du Québec François Legault à l'Assemblée nationale le 22 octobre a été largement discuté dans les médias sociaux, puisqu'il annonçait la fin des mesures sanitaires en lien avec la COVID-19 après la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans. Parmi les publications les plus populaires discutant de cette annonce, celle du chef du Parti conservateur du Québec, Éric Duhaime, critiquait le premier ministre du Québec de se servir des parents et de leurs enfants pour justifier le maintien de l'état d'urgence sanitaire (7 210 engagements sur Facebook). Le débat entre les partisans de la vaccination des enfants et ceux s'y opposant s'est poursuivi dans les médias sociaux en octobre et en novembre. Par exemple, la publication et le retrait immédiat par La Presse d'une lettre ouverte écrite par un médecin alléguant des risques importants de la vaccination des enfants a renforcé la position des internautes opposés à la vaccination, tout en suscitant la colère de ceux qui n'y voyaient que de la diffusion de fausses informations. Certains comptes très populaires sur Twitter publiant régulièrement du contenu anti-vaccins ont aussi cherché à dénoncer certains faits qui, selon eux, prouvaient que la vaccination des enfants était dangereuse. Parallèlement, des experts scientifiques publiaient du contenu en faveur de la vaccination, rappelant que les vaccins étaient sécuritaires et annonçant qu'ils allaient faire vacciner leurs enfants une fois la vaccination autorisée pour ce groupe. Ce soutien à la vaccination était aussi perceptible sous une publication du journal Le Devoir, qui mentionnait le désir du gouvernement de vacciner les enfants âgés de 5 à 11 ans avant le congé du temps des Fêtes (plus de 6 000 engagements sur Facebook).

Le risque d'**effets secondaires** rapportés chez les adolescents semblait être l'une des raisons principales pour s'opposer à la vaccination des enfants. En septembre, des statistiques sur des cas de myocardites et de péricardites survenues chez des adolescents ayant reçu le vaccin Cominarty de Pfizer-BioNTech ont été rapportées sur des pages Facebook (par exemple page Facebook de Québec FIER). Les commentaires les plus populaires s'opposaient fortement à la vaccination des plus jeunes, certains allant même à encourager la désobéissance civile pour protester. Le fait que la Food and Drug Administration, l'organisation responsable d'homologuer les vaccins aux États-Unis ait demandé à la compagnie pharmaceutique Pfizer de se pencher sur les cas d'effets secondaires chez les plus jeunes a également eu des échos au Québec, alors que plusieurs internautes se sont questionnés sur les raisons pour lesquelles le gouvernement voulait aller de l'avant avec la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans en étant au fait de cette information. Quelques trames narratives pouvant être considérées comme complotistes étaient aussi présentes dans les discussions en ligne sur les effets secondaires, telle que celle selon laquelle la compagnie pharmaceutique testait un « vaccin expérimental » chez des enfants sans le consentement des parents. Le décès d'une jeune

fille de 14 ans à Montréal, victime d'un arrêt cardiaque, au début du mois de septembre a suscité la colère chez les internautes, alors que certains militants anti-vaccins ont été accusés d'instrumentaliser ce décès qu'ils ont imputé au vaccin en raison de la présence d'une clinique de vaccination à l'école le jour même.

L'aspect lié à la **recherche et au développement** a aussi été discuté dans les médias sociaux, notamment suite à la publication des résultats des essais cliniques de Pfizer-BioNTech chez les enfants de moins de 12 ans. Les résultats démontraient que le vaccin était « sûr » et « bien toléré » chez ce groupe d'âge et qu'une dose plus faible provoquait une réponse immunitaire « robuste ». La nouvelle a été reprise par plusieurs journaux, dont La Presse (plus de 3 600 engagements). Les commentaires étaient partagés entre les internautes en faveur de la vaccination des enfants afin de limiter la propagation du virus dans les écoles et ceux opposés à cette mesure. Ces derniers étaient d'avis que les données des essais cliniques demeuraient limitées et que les enfants n'avaient pas besoin de se faire vacciner puisqu'ils étaient peu à risque de développer une forme sévère de la maladie. La demande d'homologation à Santé Canada du vaccin Cominarty de Pfizer-BioNTech chez les enfants âgés de 5 à 11 ans a aussi engendré des discussions semblables, mais dans une moindre mesure.

CONVERSATIONS EN LIEN AVEC LE STATUT VACCINAL

Alors que la campagne de vaccination avançait avec l'administration de la deuxième dose, différentes conversations portant sur le statut vaccinal ont émergé dans les médias sociaux durant la période.

Certaines publications engageantes sur ce thème présentaient des **statistiques** sur le nombre de cas et d'hospitalisations en lien avec le statut vaccinal. Par exemple, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a utilisé ces statistiques au début de la période afin d'encourager la population à se faire vacciner afin de combattre l'émergence du variant Delta. Son *tweet*, stipulant que 95 % des personnes hospitalisées à ce moment n'étaient pas adéquatement vaccinés, a généré plus de 1 200 engagements. Certains professionnels de la santé ont partagé cette publication en invitant les personnes à aller se faire vacciner, alors que des internautes sceptiques à l'égard de la pandémie ont interprété la statistique de façon différente afin de minimiser le risque que représente le virus.

En août, divers médias et personnalités médicales ou politiques ont repris la nouvelle selon laquelle l'ensemble des patients hospitalisés dans les unités de soins intensifs de Montréal et de Laval n'étaient adéquatement vaccinés. La publication Facebook de Radio-Canada à ce sujet a généré plus de 1 800 engagements et les commentaires les plus populaires accusaient le média d'essayer de promouvoir le passeport vaccinal et de contribuer au climat de peur à l'égard des non-vaccinés. À la fin du mois d'octobre, un rapport publié par la santé publique du Royaume-Uni a trouvé écho dans les conversations en ligne au Québec. Ce rapport, alléguant que le taux de positivité à la COVID-19 était supérieur parmi la population vaccinée que celle non vaccinée, a été utilisé par certains internautes pour exprimer leur réticence vis-à-vis la vaccination. À l'opposé, une publication des autorités de la santé de la Saskatchewan affirmant que le risque de contracter la COVID-19 dépendait du statut vaccinal et qu'il n'était pas seulement déterminé par des facteurs tels que l'âge ou la condition physique a aussi fait réagir les Québécois (2 700 engagements sur Twitter). Encore une fois, les commentaires exprimaient surtout une réticence face à la vaccination, certains qualifiant même les faits présentés « d'anti-science ».

Le refus de certaines personnes de recevoir le vaccin contre la COVID-19 a fait l'objet de publications dans les médias sociaux. À la fin juillet, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a durci le ton à l'égard des non-vaccinés, leur rappelant qu'ils allaient être vulnérables advenant la venue d'une quatrième vague. Une publication Facebook de TVA Nouvelles reprenant ses propos a généré plus de 5 200 engagements, une bonne partie des commentaires provenant d'internautes qui n'avaient pas l'intention de se faire vacciner ou qui étaient en faveur des « droits et libertés individuelles ». Des professionnels de la santé ont aussi partagé leur état d'esprit quant au fait de devoir traiter des patients non vaccinés infectés par

la COVID-19. Certains semblaient frustrés et déçus de la situation, alors que d'autres n'ont pas hésité à blâmer les non-vaccinés pour le délestage effectué dans le système de santé. Une chroniqueuse du Journal de Montréal a aussi tenu des propos similaires dans un texte d'opinion où elle qualifiait les anti-vaccins de « menace » pour la population (plus de 6 500 engagements sur Facebook). La majorité des commentaires ne portaient pas nécessairement sur le texte en lui-même, mais plutôt sur la contribution des médias à la polarisation du débat sur la vaccination. En novembre, la nouvelle selon laquelle les patients infectés à la COVID-19 et non vaccinés allaient devoir payer eux-mêmes leurs frais médicaux à Singapour a trouvé écho au Québec à la suite de deux publications Facebook de TVA Nouvelles. La première, rapportant simplement la nouvelle, a suscité plus de 8 500 engagements. Les commentaires étaient divisés entre les internautes en faveur et ceux en défaveur de la mesure. Un deuxième article de TVA Nouvelles rapportait l'opinion d'un professionnel de la santé sur cette mesure (2 400 engagements). Celui-ci exprimait son désaccord et plusieurs internautes abondaient dans le même sens dans les commentaires, rappelant que les Québécois payaient tous des taxes et des impôts et que chacun avait le droit de recevoir des soins.

Des **cas, des décès et des éclosions parmi les personnes vaccinées et non vaccinées** ont aussi été rapportés ponctuellement au fil de la période. Bien que ces informations étaient principalement rapportées de façon neutre par les médias, elles ont tout de même contribué à la polarisation du débat sur la vaccination. Par exemple, le cas de deux professeurs non vaccinés ayant transmis le virus à leurs élèves a suscité des commentaires négatifs sur les médias sociaux, plusieurs internautes étant d'avis qu'il fallait imposer la vaccination au personnel scolaire. Le décès d'un trentenaire non vacciné dû à la COVID-19 en septembre a également été repris sur Facebook par Le Journal de Montréal (plus de 1 000 engagements) et La Presse (près de 3 350 engagements). Certains commentaires étaient en accord avec le libre choix et soutenaient l'homme d'avoir fait confiance à son système immunitaire. Plus tard en octobre, le cas d'une jeune femme opposée à la vaccination a aussi fait l'objet de plusieurs conversations dans les médias sociaux, alors que celle-ci s'est retrouvée hospitalisée aux soins intensifs après avoir contracté la COVID-19 (près de 5 000 engagements sous un article de La Presse). Plusieurs internautes exprimaient une certaine frustration vis-à-vis la jeune femme, qui monopolisait un lit et des soins alors qu'elle avait décidé de ne pas se faire vacciner. D'autres internautes exprimaient plutôt de la sympathie à son égard.

Quelques publications portant sur les **mesures sanitaires pour les personnes vaccinées** (par exemple la fin de la quarantaine obligatoire pour les voyageurs adéquatement vaccinés) ont été identifiées au cours de la période, mais la plupart n'ont pas suscité un grand engagement de la part des internautes. Le port du masque a aussi été discuté un peu plus tard dans la période, alors que certains internautes se demandaient pourquoi cette mesure restait en place dans les endroits où tout le monde était vacciné (plus de 3 660 engagements sur Twitter). Parmi les principaux commentaires, plusieurs rappelaient que le masque et les vaccins aidaient à réduire la transmission et la sévérité de l'infection au SARS-CoV-2. Quelques internautes ont plutôt formulé des commentaires au sujet de l'inefficacité du masque et de la vaccination.

CARACTÉRISTIQUES DES VACCINS

L'**efficacité** des vaccins contre la COVID-19 a également été discutée dans les médias sociaux, notamment par l'entremise de partages ou de réactions à certaines études portant sur le niveau de protection conférée par les vaccins. Par exemple, en octobre, des discussions ont émergé suite à la publication d'une étude française qui stipulait que le risque de décès chez les personnes de 50 ans et plus vaccinées était réduit de 90 %. Les réactions variaient entre les utilisateurs de Facebook et de Twitter, ces derniers se montrant plus critiques à l'égard de cette étude. L'efficacité attendue des vaccins contre la COVID-19 a aussi été plus largement discutée dans le contexte de la propagation du variant Delta. Le cas de l'Israël, confronté à une recrudescence des cas de COVID-19 malgré ses taux de vaccination élevés à la fin de l'été a suscité des conversations en ligne. La publication, en octobre, d'une étude israélienne, non révisée par des pairs, selon laquelle des personnes non vaccinées ayant été infectées par le SRAS-CoV-2 auraient une meilleure

immunité contre le variant Delta a également été au cœur de conversations sur les médias sociaux. Il a été entre autres détaillé que cette étude était trompeuse et comportait des biais importants dans son analyse. Quant à la recrudescence des cas, des internautes, même s'ils étaient apparemment très favorables à la vaccination, se sont questionnés au sujet de la diminution de l'immunité avec le temps. À ce sujet, le Journal de Montréal a rapporté en août que l'efficacité des vaccins contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech et de Moderna était passée de 91 % à 66 % depuis que le variant Delta était devenu dominant aux États-Unis. Sur Facebook, l'article a suscité plus de 8 410 commentaires. Les commentaires les plus populaires se moquaient entre autres de la nécessité d'avoir un passeport vaccinal si le vaccin était peu efficace et appelaient les gens à « apprendre à vivre avec le virus ». Des reportages similaires ont été publiés dans La Presse (2 500 engagements), Radio-Canada Info (850 engagements) et Le Journal de Québec (935 engagements). Sur Twitter, l'influenceur médical Hal Dol a publié que, même si les vaccins n'étaient efficaces qu'à 66 % contre le variant Delta, ils continuaient de protéger contre les cas graves de la COVID-19, les hospitalisations et les décès (102 engagements). À la fin septembre, une étude de l'INSPQ indiquant que les vaccins étaient efficaces à 97 % contre les décès et à 92 % contre les hospitalisations, même en présence du variant Delta, a alimenté les discussions dans les médias sociaux. Un article de La Presse (875 commentaires) a été largement partagé sur Facebook et les réactions des internautes étaient majoritairement positives. Cependant, plusieurs internautes ont demandé à savoir pour quelles raisons la province maintenait l'état d'urgence malgré ces données.

De plus, l'importance de la vaccination a continué d'alimenter les conversations, notamment de la part de professionnels de la santé. En août, le Journal de Montréal a rapporté les commentaires de spécialistes et d'experts qui ont déclaré que, bien que le variant Delta constituait une menace pour les objectifs d'immunité collective, les vaccins demeuraient importants pour contenir la pandémie de la COVID-19. Sur Facebook, cet article a suscité plus de 1 200 engagements. Les commentaires populaires suggéraient que les vaccins étaient inutiles, avançaient qu'il ne fallait pas croire l'appel des médias à se faire vacciner ou critiquaient les experts pour ne pas avoir prévu les effets des variants.

La **sécurité** des vaccins contre la COVID-19 a été abordée dans les conversations en ligne. Par exemple, le lancement de la campagne annuelle contre la grippe saisonnière a suscité des inquiétudes chez certains internautes quant aux interactions possibles entre les vaccins contre la COVID-19 et ceux contre la grippe saisonnière. Certains internautes notaient l'absence de preuves suffisantes pour convaincre le public que le « mélange » des vaccins était sûr. Si les communications officielles des autorités se sont concentrées sur la logistique et les avantages de l'administration conjointe des vaccins contre la grippe et la COVID-19, ainsi que sur leur efficacité, la sécurité était le principal sujet de préoccupation de la population. La survenue d'effets secondaires à la suite de l'administration d'un vaccin contre la COVID-19, telles les myocardites et les péricardites, a également été rapportée dans les conversations sur les médias sociaux. Au cours de la période, certains internautes ont partagé diverses preuves anecdotiques d'effets secondaires (par exemple cas de myocardites, péricardites, paralysie de Bell, perturbations sur le cycle menstruel, etc.). Des internautes québécois ont aussi partagé une entrevue vidéo réalisée avec un médecin qui faisait la corrélation entre une augmentation rapide du nombre de patients atteints de cancer dans une communauté irlandaise et la récente campagne de vaccination contre la COVID-19. Dans les commentaires à cette vidéo, les internautes ont partagé des anecdotes affirmant que le vaccin contre la COVID-19 avait accéléré les cas de cancer dans leur famille. Plusieurs autres trames narratives ont été observées en lien avec les effets secondaires, soit celles affirmant que les médias évitaient de discuter des effets secondaires des vaccins, que les autorités ne prenaient pas au sérieux les effets secondaires, que les risques liés aux effets secondaires des vaccins étaient supérieurs aux avantages ou qu'en raison du risque perçu, des internautes ne recevraient pas de troisième dose. Certains ont également attribué leur méfiance à l'égard des vaccins contre la COVID-19 dans les médias sociaux à une absence de preuves suffisantes, ainsi qu'à des théories selon lesquelles l'ampleur des conséquences potentielles du vaccin sur la santé n'était pas encore connue, car l'apparition des effets

secondaires pouvait être retardée. La peur des effets secondaires semblait influencer l'acceptation d'une éventuelle troisième dose et cette opinion était aussi exprimée par des internautes vaccinés.

À l'été, des discussions au sujet de l'administration d'une **dose de rappel** ont été observées dans les médias sociaux, particulièrement en lien avec l'émergence du variant Delta. Plusieurs internautes se montraient critiques quant à l'administration d'une troisième dose du vaccin, certains commentaires dénonçant le fait que l'industrie pharmaceutique cherchait à tirer profit de la pandémie. En septembre, le Journal de Montréal a rapporté sur Facebook que certains experts ont averti qu'il faudrait peut-être se préparer à l'administration d'une dose de rappel prochainement (1 900 engagements). Les commentaires populaires en lien avec cette publication étaient formulés par des internautes qui suggéraient que la dose de rappel allait devenir obligatoire pour permettre aux gens d'obtenir leur passeport vaccinal. Des internautes ont, entre autres, laissé entendre qu'ils n'accepteraient pas une nouvelle dose, bien que d'autres aient indiqué qu'ils seraient heureux de recevoir une dose de rappel. La publication, par TVA Nouvelles, de l'information selon laquelle le directeur exécutif de Moderna au Canada insistait sur la nécessité d'une dose de rappel a d'ailleurs engendré plusieurs réactions (2 200) et commentaires (1 300). La grande majorité des commentaires à cette publication s'opposait à l'administration d'une troisième dose de vaccin contre la COVID-19. Plusieurs d'internautes ont déclaré que deux doses du vaccin étaient « suffisantes », alors que d'autres ont supposé qu'il serait toujours nécessaire d'administrer d'autres doses du vaccin.

Finalement, d'autres thématiques en lien avec les vaccins contre la COVID-19 ont été discutées de façon plus marginale en ligne, telle que l'inégalité dans l'accès aux vaccins entre les pays, la comparaison entre l'immunité vaccinale et l'immunité conférée par une infection antérieure à la COVID-19 et l'avenir de la COVID-19 elle-même.

MANIFESTATIONS CONTRE LA VACCINATION ET LE PASSEPORT VACCINAL ET DISCOURS CONTRE LES VACCINS

Les nombreuses **manifestations contre la vaccination et le passeport vaccinal** ayant eu lieu à partir du mois d'août ont alimenté les conversations dans les médias sociaux durant plusieurs semaines. En général, un certain débat était présent entre les internautes qui dénonçaient ces manifestations et ceux qui les soutenaient. Par exemple, une publication Facebook de TVA Nouvelles au sujet d'une manifestation contre le passeport vaccinal ayant eu lieu le 14 août à Montréal a généré plus de 5 300 engagements. La nouvelle a également été reprise sur Twitter, notamment par CTV Montreal (425 engagements). Dans les deux cas, les commentaires étaient divisés entre les internautes en faveur de la manifestation (souvent ceux opposés au passeport vaccinal) et ceux soutenant l'implantation prochaine de ce dernier. Une vidéo publiée sur Twitter par le chef du Parti populaire du Canada, Maxime Bernier, appelant la population à lutter contre la « tyrannie » a aussi suscité un nombre élevé d'engagements (plus de 3 500). Le débat s'est poursuivi entre les internautes, alors que les manifestations étaient de plus en plus fréquentes. Il était alors possible d'assister à un nouveau discours à travers les différentes conversations en ligne, soit celui des personnes vaccinées, mais qui se disaient être en défaveur du passeport vaccinal. Celles-ci s'exprimaient en faveur du « libre choix » et ne condamnaient pas nécessairement les manifestants. Cependant, au fil des semaines, une lassitude à l'égard des manifestants était perceptible dans les conversations en ligne. Par exemple, des articles publiés sur Facebook sur les pages du Journal de Montréal et de La Presse portant sur la manifestation contre les mesures sanitaires et pour la liberté de choix du 11 septembre à Montréal ont fait réagir les internautes qui semblaient être en majorité en désaccord avec les revendications des manifestants et certains ont exprimé leur colère avec des insultes. Ce sentiment de fatigue est demeuré présent dans les médias sociaux les semaines suivantes, alors que des **manifestants ont commencé à se rassembler devant les écoles et les hôpitaux**. Ces événements ont été mal perçus, tant par les travailleurs de la santé, les politiciens que la population générale. Par exemple, les internautes se sont insurgés contre les manifestants ayant choisi une école secondaire de Montréal pour scander des slogans contre les mesures sanitaires et la vaccination. Devant la persistance des manifestants, le premier ministre du Québec François

Legault a annoncé, le 22 septembre, un projet de loi interdisant toutes manifestations anti-vaccins à moins de 50 mètres des écoles, garderies, hôpitaux et centres de vaccination. Cette annonce a généré près de 13 000 engagements sur sa page Facebook, dont une majorité de réactions positives (6 400 mentions « J'aime »). La majorité des internautes ayant commenté la publication soutenait l'initiative du gouvernement. Le Devoir a également rapporté cette nouvelle sur Facebook (plus de 10 000 engagements). Les commentaires des internautes étaient plus mitigés et certains critiquaient directement le gouvernement « d'abuser de son pouvoir » pour maintenir les mesures sanitaires.

Finalement, diverses **théories pouvant être considérées comme complotistes** ont circulé durant la période. Par exemple, l'une de ces théories stipulait que l'émergence des variants était la conséquence directe de la vaccination et que cette mesure ne devait pas être utilisée durant une pandémie. La théorie selon laquelle les vaccins contiennent des micropuces est aussi réapparue dans les conversations, alors qu'un *tweet* d'un journaliste indépendant ayant partagé des affirmations selon lesquelles le ministère japonais de la Santé avait annoncé que le vaccin Spikevax de Moderna contenant des particules de métal réagissant aux aimants a généré plus de 1 000 engagements.

Discussion

À l'instar de la première moitié de l'année 2021⁵, les discussions en lien avec la vaccination contre la COVID-19 sont demeurées omniprésentes à l'été et l'automne 2021. L'annonce de certaines mesures incitatives et leur implantation, telle que le passeport vaccinal ou l'obligation vaccinale des travailleurs de la santé, qui a finalement été abandonnée, ont notamment généré un important niveau de mentions durant la période. Ces deux thèmes avaient déjà émergé dans les conversations plus tôt en 2021⁵. Les manifestations en lien avec l'instauration de ces mesures ou celles en défaveur de la vaccination ont également trouvé écho en ligne. Les questions relatives à la sécurité et l'efficacité vaccinale ont aussi été des thèmes récurrents dans les conversations, tout comme la vaccination des enfants, thème amplifié à partir de septembre. Compte tenu de la progression de la campagne de vaccination, diverses conversations en lien avec le statut vaccinal ont été observées. Le scepticisme à l'égard des vaccins et le partage de théories pouvant être considérées complotistes étaient toujours présents en ligne. Cependant, ces thématiques semblaient plus effacées que lors des périodes d'analyse précédentes, alors que les mesures incitatives ont attiré davantage l'attention des internautes.

L'un des principaux constats de cette analyse est que les discussions sur la vaccination contre la COVID-19 tendent à prendre la forme d'un débat hautement polarisé, alimentant la division entre les individus. Ainsi, chaque annonce ou nouvelle mesure en lien avec la vaccination pouvait susciter un débat sur le statut vaccinal (entre les vaccinés et les non-vaccinés), sur les droits et libertés individuelles ou sur le travail fait par les médias et les autorités gouvernementales pour rapporter les informations en lien avec la vaccination (par exemple les effets secondaires). Ces éléments semblent avoir largement contribué au clivage observé entre les internautes en faveur de la vaccination et ceux s'y opposant. D'autres auteurs ont également caractérisé la polarisation des débats en ligne au sujet de la vaccination contre la COVID-19 et ont trouvé que les utilisateurs des médias sociaux ayant des positions ou des opinions similaires sur la vaccination interagissaient préférentiellement les uns avec les autres⁶. Il y aurait ainsi un effet de chambre d'écho^c, où les internautes sont exposés à des sources d'information très différentes sur les vaccins, en fonction de la position et de l'opinion de leurs contacts sur la vaccination⁶. Les résultats montrent que les préoccupations à l'égard de la sécurité et de l'efficacité des vaccins, les théories du complot et les arguments en lien avec les droits et libertés individuels sont des thèmes communs chez les internautes qui s'opposent à la vaccination.

^c L'effet de chambre d'écho consiste au phénomène selon lequel les internautes sont davantage exposés à des idées qui renforcent et confortent leurs propres opinions.

Bien que la majorité des Québécois(es) aient reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19 en novembre 2021¹, les discours en défaveur de la vaccination dominaient les conversations et semblent liés aux mesures mises en place à ce moment. D'ailleurs, plusieurs commentaires répertoriés lors de l'analyse provenaient d'internautes qui se disaient adéquatement vaccinés qui informaient de leur réticence à recevoir une dose de rappel ou encore de leurs critiques sur les politiques liées, par exemple, au passeport vaccinal. Des hausses importantes de mentions dans les discussions en ligne correspondent d'ailleurs à des événements en lien avec les vaccins tels qu'ils sont apparus dans l'actualité. Ce constat témoigne de l'importance que les autorités de santé publique doivent prêter à ce schéma afin de demeurer à l'affût des enjeux potentiels de désinformation sur la vaccination afin d'y répondre rapidement. Parallèlement, les autorités de santé publique doivent s'assurer de maintenir la confiance du public, qui semble avoir été quelque peu compromise au fur et à mesure que la campagne de vaccination s'est déployée et avec la pandémie qui perdure. L'identification de sources d'information ou d'informateurs dignes de confiance et crédibles demeure également un aspect indispensable dans l'élaboration de futurs messages de santé publique liés à la vaccination contre la COVID-19.

Compte tenu des récentes conclusions selon lesquelles l'exposition à des informations, ou à de la désinformation sur les médias sociaux peut avoir une influence directe sur l'intention des individus de recevoir ou non un vaccin contre la COVID-19, il demeure essentiel de poursuivre l'analyse des conversations à ce sujet dans les médias sociaux du Québec^{3,7}. Traditionnellement, la recherche sur les attitudes, croyances et comportements se base principalement sur des méthodologies telles que les sondages, les entrevues et les groupes de discussion pour lesquelles la disponibilité des données pour fins d'analyses peut être décalée dans le temps. Ces approches peuvent ne pas permettre de suivre en temps réel l'opinion et les sentiments sur des questions de santé publique pour lesquelles les attitudes et perceptions évoluent rapidement. Les données générées à partir des méthodes issues de l'intelligence artificielle offrent la possibilité d'avoir accès rapidement à un grand corpus de données, permettant ainsi d'obtenir un portrait quasi instantané des principales positions de la population par rapport à une mesure ou à une situation particulière.

Ainsi, en plus d'occuper le rôle de surveillance et de monitoring des discussions sur ce sujet de santé publique, les médias sociaux sont également des plateformes importantes de communication et d'évaluation de la réponse de la population face à l'implantation de mesures de santé publique.

Méthodologie

L'institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a mandaté une firme d'intelligence artificielle (Marble Global), afin d'analyser en continu le contenu public et l'information circulant en ligne concernant la COVID-19^d, y compris les conversations en lien avec la vaccination. Les thèmes des conversations ont été analysés par la firme et partagés à l'INSPQ par le biais de rapports hebdomadaires. Un descriptif détaillé de la méthodologie employée par la firme est disponible dans une autre publication⁸. Afin de tenir compte de l'évolution des discours entourant la pandémie de la COVID-19, des modifications ont été apportées à la taxonomie à l'été 2021. Le thème Vaccins a donc été révisé et, comparativement aux feuillets précédents^{4,5}, celui-ci inclut plus d'un thème se rapportant à la vaccination (les thèmes couverts dans ce feuillet incluent : Vaccins contre la COVID-19, Vaccination et travailleurs de la santé, Effets secondaires des vaccins, Vaccins (général), Distribution des vaccins et accès ainsi que Passeport sanitaire). De plus, à l'été 2021, l'utilisation de l'extension NCapture pour collecter des données sur Facebook ne fonctionne plus en raison de changements apportés à l'interface de programmation d'application par Meta. Pour pallier ce changement, une collecte manuelle par la firme a été faite à la suite de l'envoi d'une liste de pages Facebook publiques d'intérêt par l'équipe de l'INSPQ.

^d Il s'agit du contenu provenant des médias sociaux (par exemple Twitter et pages publiques sur Facebook) et du contenu des médias traditionnels publié en ligne (pages Web des journaux, chaînes télévisées et radios).

Les résultats présentés dans ce feuillet doivent être interprétés à la lumière de certaines limites. D'abord, étant donné la quantité massive de commentaires en lien avec les thèmes relatifs à la vaccination, un biais de sélection existe quant au choix des exemples qui ont été utilisés pour illustrer certains résultats. De plus, il s'agit d'une analyse secondaire de données ayant été traitées par une firme et les stratégies d'analyse ainsi que l'accès à certaines données ont évolué durant la période. En raison des paramètres de confidentialité et de sécurité des médias sociaux ainsi que des limites de l'extraction manuelle à partir de l'été 2021, les données colligées demeurent incomplètes, car il n'était pas possible d'accéder à l'ensemble des publications sur toutes les plateformes, principalement sur Facebook, qui est le média social le plus utilisé au Québec. Également, certains individus qui ont partagé de fausses informations ont vu leur compte désactivé (par Facebook et/ou Twitter) et se sont tournés vers des médias sociaux alternatifs (par exemple Gab.com), qui n'ont pas été inclus dans les plateformes surveillées dans le cadre de cette veille. Finalement, ce travail ne permet pas de mesurer l'exposition à un commentaire ou une discussion en particulier pour les individus qui n'auraient pas commenté ou réagi à une publication.

Références

1. Institut national de santé publique du Québec. Données de vaccination contre la COVID-19 au Québec. [En ligne]. Québec : Institut national de santé publique du Québec; 2022 [cité le 12 avril 2022]. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/vaccination>
2. Pan American Health Organization. Understanding the Infodemic and Misinformation in the fight against COVID-19 [En ligne]. Washington : Pan American Health Organization; 2020 [cité le 17 juin 2021]. 6 p. Disponible : https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/52052/Factsheetinfodemic_eng.pdf
3. Loomba S, de Figueiredo A, Piatek SJ, de Graaf K, Larson HJ. Measuring the impact of COVID-19 vaccine misinformation on vaccination intent in the UK and USA. *Nat Hum Behav.* 2021;5:337-48.
4. Gagnon D, Dubé E, Pelletier C. Infodémie et vaccination contre la COVID-19 au Québec – Aperçu des conversations en ligne de mars à décembre 2020. [En ligne]. Québec : Institut national de santé publique du Québec; 2022. [cité le 15 avril 2022]. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3197-infodemie-vaccination-covid-19-conversation-en-ligne>
5. Gagnon D, Dubé E, Pelletier C. Infodémie et vaccination contre la COVID-19 au Québec – Aperçu des conversations en ligne de décembre 2020 à juillet 2021. [En ligne]. Québec : Institut national de santé publique du Québec; 2022. [cité le 15 avril 2022]. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3210-infodemie-vaccination-covid-19-decembre-20-juillet-21>
6. Monsted B, Lehmann S. Characterizing polarization in on line vaccine discourse: A large-scale study. *PLoS ONE.* 2022;17(2):e0263746.
7. Puri N, Coomes EA, Haghbayan H, Gunaratne K. Social media and vaccine hesitancy: new updates for the era of COVID-19 and globalized infectious diseases. *Hum Vaccin Immunother.* 2020;16(11):2586-93.
8. Gagnon D, Dubé E, Pelletier C. Aperçu des conversations en ligne durant la pandémie de la COVID-19 de mars à décembre 2020. [En ligne]. Québec : Institut national de santé publique du Québec; 2022. [cité le 15 avril 2022]. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3198-apercu-conversation-en-ligne-covid-19>

Infodémie et vaccination contre la COVID-19 au Québec – Aperçu des conversations en ligne de juillet à novembre 2021

AUTEURES

Dominique Gagnon
Ève Dubé
Institut national de santé publique du Québec

Catherine Pelletier
Centre de recherche du CHU de Québec - Université Laval

SOUS LA DIRECTION

Ève Dubé
Institut national de santé publique du Québec

RÉVISEURS

Benjamin Malo
Centre de recherche du CHU de Québec - Université Laval

Maryline Vivion
Institut national de santé publique du Québec

MISE EN PAGE

Virginie Boué
Institut national de santé publique du Québec

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec (2022)

N° de publication : 3222